

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 12 avril 2025

Délibération n°2025/060

Objet : Vote du budget primitif 2025 – Budget GEMAPI

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-cinq, le douze avril, à 11h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
En exercice	Présents	Votants	
46	29	35	
Pour	Contre	Abstentions	
31	2	2	
Présents : ACQUAVIVA Stella – BASTIANI Angèle – BENIGNI Marie-Jeanne – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CUBADDA Charles a donné procuration à MATTEI Joseph – LIONS Paul a donné procuration à SALDUCCI Ange – MALASPINA-GIOCANI Marie-Dominique a donné procuration à ROMANI Sylvie – MARCON-VINCENTELLI Jeanine a donné procuration à TORRACINTA Marcel – MARIANI Frédéric a donné procuration à CASANOVA Antone – MONTI-ROSSI William a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BATAILLARD Camille – COLOMBANI Barthélémy – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 04/04/2025 Et affichée le : 04/04/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 18/04/2025	

Le Président soumet à l'approbation du Conseil communautaire le vote du Budget Primitif du Budget GEMAPI ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	235 000,00 €	235 000,00 €
Section d'Investissement	91 500,00 €	91 500,00 €

Après étude de ce document,

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- EMET un vote favorable pour le Budget Primitif 2025 – Budget GEMAPI

Fait à L'Île-Rousse, le 12 avril 2025,

Extrait certifié conforme,

Le secrétaire de Séance,
Attilius CECCALDI

Le Président,
Lionel MORTINI

